



Lycée International

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Saint-Germain-en-Laye, le 07 Juin 2021

Chère(s) parents, Chère(s) élèves,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents composant votre dossier d'inscription au Collège International à savoir :

- 1) La fiche d'inscription administrative et pédagogique au collège
- 2) L'autorisation de sortie
- 3) La fiche d'urgence à l'intention des parents
- 4) L'inscription au Foyer Socio-Educatif
- 5) Le bulletin d'adhésion annuel à ARCHE
- 6) Le document « Bien réussir l'entrée en 6^{ème} au Collège International,
- 7) Le document « Pass + - Hauts-de-Seine . Yvelines »

Les documents de 1 à 5 (1 à 3 obligatoires – 4 à 5 optionnels) sont à compléter, dater et signer, + chèque (virement bancaire possible) et à envoyer soit :

- par mail à Madame CHEVALLIER – CPE du Collège à sandrine.chevallier1@ecollege78.fr
- soit par courrier à
Collège International
Mme Chevallier – Dossier d'inscription
2 bis rue du Fer à Cheval
B.P. 70107
78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex
France

Le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas d'accueillir nos futurs élèves et leurs familles pour une traditionnelle visite de l'établissement en Juin. Vous trouverez les informations principales dans le document 6 « Bien réussir l'entrée en 6^{ème} au Collège International ».

Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente rentrée.

M. le Principal Adjoint
Christophe Guin-Taffin



**FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE AU COLLEGE
RENTREE SCOLAIRE 2021 – 2022**

NIVEAU : 6^{ème} 6^{ème} FS

NIVEAU : 4^{ème} 4^{ème} FS

NIVEAU : 5^{ème} 5^{ème} FS

NIVEAU : 3^{ème} 3^{ème} FS

IDENTITE DE L'ELEVE

NOM :

PRENOM :

Sexe : Féminin - Masculin

Nationalité :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Département naissance :

Pays de naissance :

REGIME ET TRANSPORT SCOLAIRE

Demi-pensionnaire

Externe

Transport scolaire (bus)

SECTIONS

Allemande :

Espagnole :

Norvégienne :

Américaine :

Italienne :

Portugaise :

Britannique :

Japonaise :

Suédoise :

Danoise :

Néerlandaise :

LANGUES VIVANTES ET OPTION LATIN

L'inscription dans la langue demandée n'est pas garantie. Si votre choix n° 1 ne peut être satisfait, une autre proposition de langue vous sera faite.

- **Langue vivante 1 (LV1)** : de la 6^{ème} à la 3^{ème} et 6 FS – 5 FS – 4 FS – 3 FS

Elève d'une section non anglophone	Anglais : <input checked="" type="checkbox"/>
Elève d'une section anglophone (section britannique ou américaine)	Choix 1 : Allemand : <input type="checkbox"/> Espagnol: <input type="checkbox"/> Choix 2 : Allemand : <input type="checkbox"/> Espagnol: <input type="checkbox"/>

- **Langue vivante 2 (LV2)** : de la 5^{ème} à la 3^{ème}

- 5 FS : pas de LV2
- 4 FS et 3 FS : selon le niveau après avis de M. le Principal adjoint

Allemand : <input type="checkbox"/>	Espagnol : <input type="checkbox"/>	Russe : <input type="checkbox"/>
Chinois : <input type="checkbox"/>	Italien : <input type="checkbox"/>	

- **Option Latin (pris en plus de la LV2)** : de la 5^{ème} à la 3^{ème}

Oui :

Non :

ANNEE SCOLAIRE ANTERIEURE (2020-2021) :

Nom et adresse de l'établissement antérieur :

Responsables légaux

	Responsable légal : Père : <input type="checkbox"/> Mère : <input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	Responsable légal : Père : <input type="checkbox"/> Mère : <input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>
Nom de famille :		
Nom d'usage (nom d'épouse) :		
Prénom :		
Adresse : n° rue		
Adresse : code postal		
Adresse : commune		
Adresse : pays		
E-mail (en majuscule)		
Téléphone fixe		
Téléphone travail		
Téléphone portable		
<u>Situation familiale</u>	célibataire <input type="checkbox"/> marié/pacsé <input type="checkbox"/> Divorcé/séparé <input type="checkbox"/>	célibataire <input type="checkbox"/> marié/pacsé <input type="checkbox"/> Divorsé/séparé <input type="checkbox"/>
<u>Nombre d'enfant à charge :</u>	Dont en collège public Dont en lycée public	Dont en collège public Dont en lycée public
<u>Situation professionnelle :</u>	En activité : <input type="checkbox"/> Profession : Sans emploi : <input type="checkbox"/> Retraité : <input type="checkbox"/>	En activité : <input type="checkbox"/> Profession : Sans emploi : <input type="checkbox"/> Retraité : <input type="checkbox"/>
<u>Responsable financier de l'élève :</u>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Date et Signature :	Date et Signature :

AUTORISATIONS DE SORTIE

Année scolaire 2021/2022

Langue parlée à la maison :

Autorisation parentale pour photographier ou filmer votre enfant lors des activités scolaires ou périscolaires selon la loi en vigueur avec la possibilité d'utilisation dans des publications de l'établissement : **oui non**

Autorisation de transmettre vos coordonnées personnelles à l'association des parents d'élèves : **oui non**

Régime des autorisations de sorties des collégiens :

on distingue

- Les élèves venant par leurs propres moyens (y compris bus de ligne).
- Les élèves arrivant par les bus scolaires (ramassage scolaire, départ et entrée du bus dans l'enceinte de l'établissement).

Régime des entrées et des sorties pour chacun des deux cas :

Vous devez choisir entre A 1 et A 2 :		Vous devez choisir entre B 1 et B 2 :	
ELEVES VENANT PAR LEURS PROPRES MOYENS		ELEVES UTILISANT LES BUS SCOLAIRES	
A 1	A 2	B 1	B 2
L'élève n'est pas autorisé à rejoindre plus tard ou à quitter plus tôt l'établissement en cas d'absence de professeurs.	L'élève est autorisé par ses parents à arriver plus tard en début de journée et à partir plus tôt en fin de journée en cas d'absence(s) de professeur(s).	L'élève arrive et repart par les bus scolaires obligatoirement . Les parents n'autorisent pas leur enfant à rejoindre plus tard ou à quitter plus tôt l'établissement en cas d'absence(s) de professeur(s). Pas de covoiturage, pas de bus de ligne.	Les parents autorisent leur enfant à arriver ou à quitter l'établissement par le bus scolaire ou par leurs propres moyens selon l'emploi du temps habituel ou en cas de cours non assuré(s).

M. Mme _____ Elève (nom et prénom) _____
Section _____ Régime _____
L'élève s'engage à se conformer au régime choisi ci-dessus et est averti qu'il s'expose, en cas de non-respect, aux sanctions prévues à l'Art. 3-5 du Règlement Intérieur.

Date :

Signature du(des) responsable(s) légal(aux)
(NOM et Prénom)
« Lu et approuvé »

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la Conseillère Principale d'Education (CPE) du Collège International : **Madame Sandrine CHEVALLIER**.

La Provisseure, France BESSIS



Fiche d'urgence à l'intention des parents 2021-2022

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et coordonnées de la mutuelle (facultatif) :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° de téléphone portable :

3. N° de téléphone du travail :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement et autorisée à venir chercher votre enfant au Collège :

Dans les situations d'urgence, après régulation par le SAMU centre 15 et évacuation par le transport choisi par le centre 15, votre enfant sera orienté vers l'établissement de santé le mieux adapté.

La famille sera immédiatement avertie par nos soins pour accompagner son enfant ou le rejoindre à l'hôpital.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement ou l'école (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)*. Si un PAI est nécessaire, veuillez-vous adresser directement à l'infirmière:

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

**INSCRIPTION POUR LES ÉLÈVES
DU COLLÈGE ET DU LYCÉE**

Madame, Monsieur,

Ce bordereau de versement concerne les familles dont un ou plusieurs élèves sont inscrits au collège (6ème à 3ème) et/ou au lycée (2nde à Terminale).

- Le FSE du Lycée International a pour but de contribuer à l'accomplissement des manifestations périscolaires de l'école, du collège et du lycée (théâtre, orchestres, chorales, apiculture, sciences, cinéma, jeux, web radio, club développement durable, aéronautique...)
- Concernant l'école, il permet la réalisation des projets de chaque classe et finance les clubs informatique et développement durable.
- Il soutient les projets animés par la Maison des Lycéens ainsi que l'achat de jeux pour le Foyer des Collégiens.
- Il gère les photos de classe, entretient les photocopieuses destinées aux élèves.

Les activités sont gratuites et les ressources du FSE proviennent uniquement des cotisations des parents. Votre cotisation permet ces dépenses au bénéfice de l'ensemble de la communauté scolaire. Elle permet la mise en œuvre et la pérennité des nombreuses activités qui constituent l'identité de l'Etablissement que vous avez choisi pour vos enfants.

L'adhésion au FSE n'étant pas obligatoire, nous vous remercions de votre solidarité, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Provisoire du Lycée International
France BESSIS



La Présidente du FSE
Véronique THOMAS DUPHIL



Les activités 2021-2022 du FSE seront soumises aux conditions sanitaires liées à la Covid19 et en accord avec la Direction du Lycée International

Vous pouvez payer en ligne via le lien suivant : [Lien vers Helloasso](#)

(le don à Helloasso sur la page de paiement n'est pas obligatoire)

Ou par chèque rédigé à l'ordre du « FSE du Lycée International » :

.....à découper.

INSCRIPTION A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION.

Tarif dégressif (Collège-Lycée): 1^{er} enfant 20€, 2^{ème} enfant 15€ et 10€ pour chaque enfant suivant.

Ce document concerne uniquement les élèves inscrits à plein temps au Collège et au Lycée International.
(les élèves inscrits dans les collèges partenaires ne cotisent pas)

Pour votre (vos) enfant(s) inscrit(s) à l'École Primaire,
vous pourrez télécharger un formulaire spécifique lors des inscriptions du Primaire.

Vous devez remplir une seule fiche par famille (hors Primaire) en complétant le tableau ci-dessous.

NOM et Prénom de l'élève :	Section :	Classe 2021-2022	Cotisation(s) :
1.		€
2.		€
3.		€
4.		€
TOTAL :		€



Informations Pratiques

Déroulement de la Journée

Horaires : Lun – Mar – Jeu
–Ven : 8h55 à 17h05 -
Mercredi : 8h55 à 12h30

- Les cours durent 50 minutes
- Il n'y a pas de récréation.

La Cantine :

- Les élèves de 6ème déjeunent soit à 11h40, 12h35 ou à 13h30.

La Vie Scolaire

- Elle est organisée par la Conseillère Principale d'Education (CPE), qui gère la vie de votre enfant lorsqu'il n'est pas en classe.
- Lorsqu'ils n'ont pas cours, les collégiens peuvent aller en permanence, au foyer, dans la cour ou au Centre de Documentation et d'Information (CDI).

Le Carnet de Liaison

- Pour la communication entre parents et enseignants.
- Pour justifier des absences et retards
- Pour demander une dispense en EPS ou une autorisation de sortie exceptionnelle de l'établissement.

Enseignements

Vos enfants auront plusieurs professeurs, un par discipline enseignée. L'un d'entre eux sera son professeur principal

MATIERES	NOMBRE D'HEURES
Français	4,5 heures
Mathématiques	4,5 heures
Langue Vivante 1	4 heures
Sciences	3 heures
Education musicale	1 heure
Histoire-Géographie	2 heures
Arts Plastiques	1 heure
Education Physique et Sportive	4 heures
Enseignement national	6 heures

Coordonnées

Standard (loge) : 01 39 10 94 11

CPE : 01 39 10 94 48

Secrétariat du Collège: 01 39 10 94 65

Bureau de la vie scolaire: 01 39 10 94 96

Internet: lycee-international-stgermain.com

Méthode et Organisation

Organisation du travail à la maison

- L'aide impérative des parents est nécessaire.
- Se coucher tôt permet une meilleure concentration à l'école.
- Il est préférable de ne pas faire le travail au dernier moment. Une organisation doit se mettre en place par exemple sous forme d'organigramme affiché au mur.

Agenda ou Cahier de texte?

- Tout dépend de la maturité de l'enfant.
- Le cahier de texte permet de voir tout ce que l'élève doit faire par jour de la semaine y compris à long terme. Sur l'agenda, il est préférable de fractionner le travail afin que l'élève ait des étapes.

Prévoir les périodes chargées en contrôles

- Plusieurs contrôles peuvent être donnés le même jour ou lors de certaines périodes chargées (retour de vacances, période de conseils de classes).
- Pour prévoir : travailler un peu tous les jours pendant les vacances et anticiper.

Apprendre ses leçons

- Les leçons doivent être apprises chaque jour (même si le professeur ne l'a pas spécifié) et non au dernier moment pour un contrôle.
- Certaines portions de leçons doivent être apprises par cœur et pour d'autres l'élève doit savoir les réciter avec ses mots.
- Attention : l'élève doit comprendre ce qu'il apprend.
- En mathématiques, il faut savoir lire entre les lignes et savoir interpréter les généralités.
- Rédiger des fiches car cela est parfois utile pour mémoriser.
- Il est souhaitable que l'élève intervienne au moins deux fois à chaque cours car de cette façon la concentration n'est pas passive.
- Parfois il vaut mieux travailler par intervalles d'un quart d'heure avec des pauses plutôt que de rester des heures sans rien faire ni comprendre.
- Utiliser des aides mémoires auditives ou visuelles

Pendant les vacances d'été

Un peu de travail pendant les vacances pour maintenir en éveil la mémorisation est une bonne chose sans exagérer non plus.
Faire une petite révision des cours une quinzaine de jours avant la rentrée scolaire aide les élèves à se remettre plus vite au travail.

Cours de Soutien

- Des cours de soutien en français sont organisés pour les élèves en difficulté, sur les heures libres de l'emploi du temps
- L'élève doit parler au professeur concerné s'il a des difficultés.
- Les cours de soutien ne doivent pas inciter l'élève à moins écouter en cours.

Ecriture illisible ou cahiers brouillons

- Ce problème peut exister à cause d'une négligence et l'envie d'aller trop vite.
- Il faut expliquer l'importance d'une bonne présentation surtout lors de contrôles ou d'examens nationaux pour ne pas être pénalisé.
- Suivi par un psychomotricien s'il y a nécessité.

Devoirs faits

Le dispositif « devoirs faits » permet aux enfants de faire leurs devoirs en petits groupes, accompagnés par un adulte, sur les heures libres de l'emploi du temps.

Il est soumis aux contraintes d'emploi du temps des classes et des professeurs volontaires.

Résultats médiocres

- Il faut dédramatiser la situation, car un élève peut être débordé par le double enseignement surtout en 6^{ème}.
- Il faut être prudent, ce qui est important est la discussion entre collégiens et parents. Il est nécessaire que l'élève ait du temps pour lui et il ne doit pas abandonner les activités qui lui font plaisir.
- Le redoublement de classe n'est pas une solution miracle et il est uniquement proposé aux élèves dont les professeurs jugent que ce redoublement sera profitable.
- Il ne faut pas attendre le 3^e trimestre, mais attaquer le problème dès le 1^{er} trimestre en allant voir les professeurs concernés pour leur demander conseil.
- En mathématiques, le site Internet « maths en poche » est un bon moyen de s'entraîner. <http://mathenpoche.sesamath.net/>
- Travail de vacances : au conseil de classe du 3^{ème} trimestre, les enseignants précisent quand il est nécessaire et conseillent les parents.

Situations particulières, mal être, problèmes médicaux

Dans l'intérêt de l'enfant et pour l'aider, nous vous conseillons d'informer l'établissement (direction, CPE ou professeur principal)

Le Carnet de Liaison

Le Carnet de Liaison : appelé également carnet de correspondance :

- Est le support de toutes les communications écrites entre le Lycée et la famille
 - Retards
 - Absences
 - Dispenses d'éducation physique (EPS)
 - Passages à l'infirmierie
 - Demande de rendez-vous

Le Centre de Documentation et d'Information CDI

Une équipe internationale de documentalistes et de bibliothécaires accueille et encadre les élèves. Des livres, des revues et des manuels spécifiques correspondant à leurs besoins et à leur tranche d'âge sont à leur disposition. Ainsi, pour la bibliothèque française du CDI, les élèves trouveront à l'accueil des romans de jeunesse et des revues thématiques. A l'étage, ils pourront bénéficier de l'espace informatique et de l'accueil par des documentalistes et représentants des différentes sections. Des séances de formation en partenariat avec les professeurs sont prévues en début d'année pour aider les élèves à se repérer dans le CDI.

La Sécurité

La Sécurité aux abords du Lycée International : consignes pour déposer et récupérer vos enfants à l'entrée principale :

- La dépose minute n'est pas un lieu de stationnement. Elle permet aux parents de déposer rapidement leurs enfants de façon sécurisée. A aucun moment de la journée le stationnement à la dépose minute n'est permis.
- Ne laissez pas monter et descendre vos enfants le long du virage qui n'est pas aménagé pour, et qui est très dangereux.
- Respectez les passages piétons et demandez à vos enfants de les utiliser pour traverser.

2021-2022

Pass⁺

hauts-de-seine • yvelines

*Sport et culture :
une carte pour
tes loisirs !*

De l'entrée en 6^e à la majorité,
le Département accompagne les jeunes :

- > Aides financières jusqu'à 80 euros et 100 euros pour les boursiers
- > Bons plans

Inscrivez-vous !



www.passplus.fr
www.78-92.fr

Yvelines • Hauts-de-Seine



La carte PASS+ c'est quoi ?

- > **Une carte gratuite, valable de la 6^e à la majorité.**
- > **Une aide financière pour les activités extrascolaires de 80 €**
(100 € pour les élèves boursiers).
- > **Des bons plans** (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).

Pour qui ?

- > **Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines de la 6^e à la majorité.**
- > **Les jeunes de 11 à 18 ans domiciliés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...).**

Bons plans

Une offre de bons plans pour des évènements sportifs et culturels commune aux deux Départements : Hauts-de-Seine et Yvelines.

Aide financière sport-culture

Une aide financière sport-culture de 80 € et de 100 € pour les élèves boursiers. Le Pass+ comprend deux porte-monnaie électroniques, l'un pour la pratique d'activités culturelles, l'autre pour la pratique d'activités sportives.

Les familles décident de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60 € et 20 €).

Les élèves boursiers bénéficient d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport).

Pour les inscrits en 2020-2021 : en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide financière non consommée en 2020-2021 sur l'année 2021-2022.

Comment l'obtenir ?

Pour vous inscrire

- > Créez votre compte sur ***passplus.fr***
- > Activez votre compte à partir du courriel reçu
- > Ajoutez-le ou les bénéficiaire(s)
- > Document obligatoire : une photo
- > Document facultatif : notification de bourse 2020-2021

Les avantages du Pass+ vous seront accordés dès validation de la demande.

Informations pratiques

Documents obligatoires pour l'inscription :

Déjà inscrits :

- Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité

Première inscription :

- Une photo
- Une copie d'un document officiel mentionnant la date de naissance
- Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité

Document facultatif : une notification de bourse 2020-2021

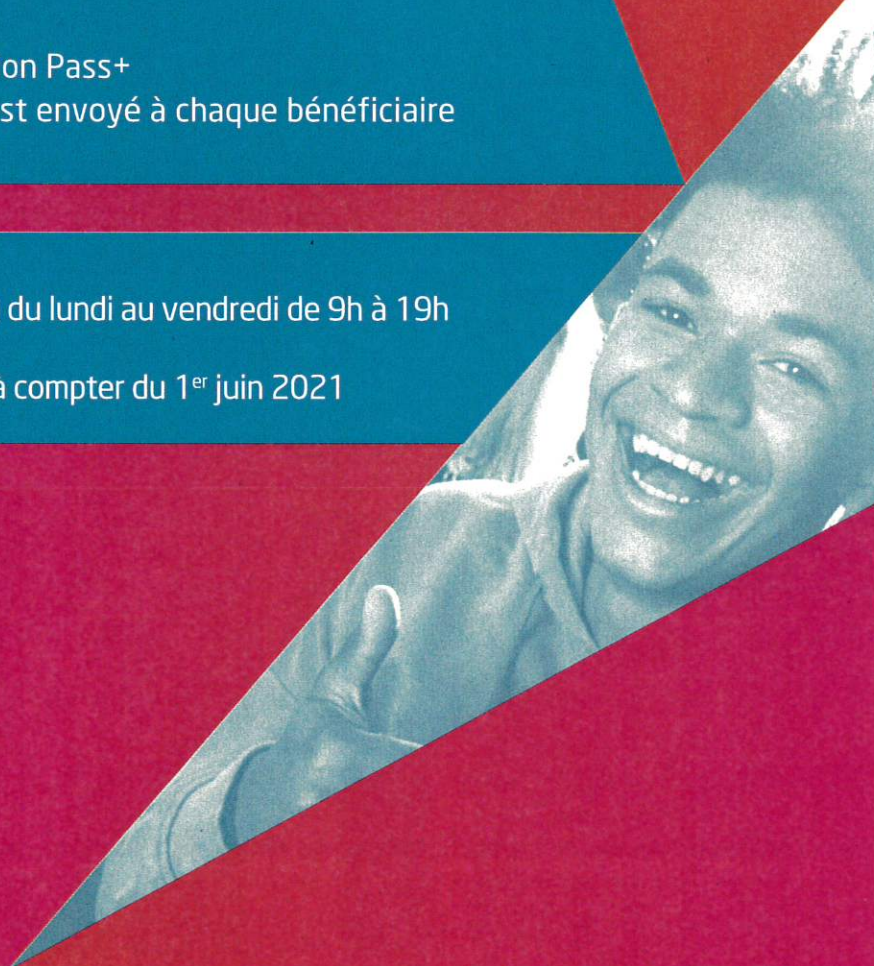
Accès aux services

- Dès validation de l'inscription Pass+
- Un mail de confirmation est envoyé à chaque bénéficiaire

Pour vous aider

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions sur www.passplus.fr à compter du 1^{er} juin 2021



www.passplus.fr
www.78-92.fr